

# REPONSES de la liste « Sibiensemble »

## 1. Organisation de la mobilité

### Général

#### 1) Quelles mesures prendrez-vous pour inciter la population à utiliser d'autres moyens de déplacements que la voiture individuelle ?

*Nous voulons au cours du prochain mandat véritablement déployer des infrastructures et les équipements en faveur des modes actifs.*

*Nous souhaitons tester et déployer les reports vers les TC en approche de ville et des pôles générateurs (P+R, lignes dédiées...)*

#### 2) Donnez-vous la priorité à ces modes en leur allouant plus de budgets et plus d'espace en site propre, donc en prenant des budgets et de la place à la voiture ?

*Nous étudions des aménagements en site propre pour les cycles sur des axes prioritaires : Route de Romans pour lier l'aménagement réalisé dans le cadre du giratoire des Couleures, Route de Montélier entre le giratoire de Thabor et jusqu'après le futur échangeur en partenariat avec le CD26, Avenue de Chabeuil, Boulevard Tezier pour relier les infrastructures du Boulevard Maréchal Juin et des Boulevards à l'échangeur de Lautagne et à la Zone d'activité, avenue de Verdun et chemin de la forêt/ Faventines.*

*La place des derniers projets, à l'instar du chemin de l'Epervière démontre bien notre volonté de nous engager dans cette démarche.*

*Nous souhaitons dans le cadre des travaux engagés sur le mandat sur les axes primaires de la ville étudier l'opportunité de développer des voies TCSP avec VRD.*

#### 3) Soutenez-vous les projets routiers tels que le carrefour des Couleures, l'échangeur de Montélier et le troisième pont ? Pour Quelles raisons ?

*Oui*

*Le carrefour des Couleures a pour objectif de résoudre des problématiques liées au trafic de transits nationaux sur l'agglomération. C'est d'ailleurs ce qui justifie un financement quasiment intégral par l'Etat et le département (28 M€). L'agglomération ne participe qu'à hauteur de 390 K€. Si le projet a une connotation très routière, il permet toutefois de bien séparer les trafics de transit et locaux et donc d'améliorer la sécurité des usagers locaux en sortie de ville.*

*De notre point de vue, un véritable volet cycle aurait dû être traité de façon plus prononcée. Néanmoins, sur insistance de la Ville de Valence, le projet a évolué positivement en intégrant une piste cyclable sur tout son linéaire et des voies dédiées au TC en abord des giratoires.*

*L'échangeur de Montélier a pour intérêt de connecter le réseau routier national au pôle économique de la zone franche urbaine et ainsi d'éviter notamment les transits de PL par les quartiers résidentiels. L'intérêt de cet équipement est également de soulager une partie de l'échangeur de Chabeuil.*

*Le troisième Pont n'est pas une priorité pour notre équipe, nous soutenons en priorité le 4<sup>ème</sup> Pont de Romans qui présente un intérêt majeur pour ce secteur de l'agglomération.*

**4) Généraliserez-vous les zones 30 au centre-ville et aux quartiers résidentiels ?**

*Oui. Nous avons réalisé une zone 30 supplémentaire par an. Il reste globalement 3 quartiers non équipés à ce jour (Fontbarlettes, Le Plan et Polygone). Le traitement du quartier du Polygone est d'ores et déjà programmé pour 2020.*

*A l'issue, il nous semble qu'un travail plus fin devra être opéré sur les zones pavillonnaires et sur la mise en cohérence des zones 30 entre elles afin de les rendre plus lisibles pour l'utilisateur.*

**5) Allez-vous passer votre commune en « ville 30 » (le 30 Km/h devient la règle, 50 l'exception) ?**

*De facto, à l'intérieur des boulevards (Churchill, Roosevelt...) nous serons dans une situation « ville 30 » à l'issue de la mise en œuvre de zones 30 sur le quartier du Polygone.*

*La réduction de vitesse de certains axes, aujourd'hui limités à 70, devra également être mise en œuvre.*

**6) Créez-vous des zones de rencontre dans les quartiers commerçants ? Combien ?**

*L'hyper-centre est déjà en zone piétonne. Nous prévoyons une légère extension du plateau piéton pour faciliter les échanges piétons.*

*D'une manière générale, la structure urbaine de Valence ne se prête pas vraiment à ce type d'équipements. Néanmoins, nous souhaitons mettre en œuvre des zones apaisées de ce type par exemple à l'occasion de la restructuration du secteur Place de la Paix, ou encore sur des poches commerçantes telles que par exemple rue Marc Sangnier.*

**7) Combien de parking relais installerez-vous en périphérie ? Dans quel délai et avec quel moyen de liaison vers le centre-ville ?**

*De compétence communautaire, cette dimension doit être poursuivie et accélérée au cours du prochain mandat par la création de 3 autres parcs relais notamment à l'est de la ville (campus Briffaut, hôpital, Lautagne...).*

**Réduction des nuisances automobiles**

**8) Quelles mesures dissuasives prendrez-vous pour que l'utilisation de la voiture en ville ne soit plus un réflexe systématique pour la plupart des automobilistes ?**

*Il nous semble que c'est tout un faisceau de mesures qui peuvent concourir à réduire l'utilisation de la voiture en ville. Le développement des P+R, une politique de TC ambitieuse à la fois en termes de tarifs d'accès mais également en matière d'énergie utilisée (nous souhaitons mettre en œuvre une seconde ligne à énergie électrique à l'instar de la ligne 1 réalisée au cours de ce mandat), une intensification des infrastructures cycles...*

**9) Supprimerez-vous ou augmenterez-vous le stationnement automobile en surface ? Dans quelles proportions ?**

*Dans le cadre de notre forte politique de réaménagement (50 millions d'euros au cours du mandat qui s'achève), nous installons systématiquement des dispositifs cycles, au détriment du stationnement automobile en surface (Cf. par exemple avenue de la Libération).*

**10) A combien fixerez-vous le forfait post stationnement ?**

*Le FPS sur la ville de Valence est arrêté à 30€ (20€ si paiement sous 4 jours).*

**11) Allez-vous rendre la traversée des quartiers d'habitation impossible pour les voitures ?**

**Quels quartiers ?**

*Dans le cadre des aménagements de voirie, nous prévoyons de contraindre les circulations en zone résidentielle afin de reporter naturellement les trafics sur les axes structurants.*

**12) Quels choix d'équipements de limitation de vitesse choisirez-vous ? Chaussidoux, plateaux traversant, coussins berlinois, feux régulateurs, radars automatiques ?**

*Toutes ces solutions sont possibles et à déployer en fonction du contexte. C'est déjà le cas sur la ville où nous avons déployé des équipements à hauteur de 150 K€ moyen par an. Nous développons également la mise en œuvre de chicanes qui sont à la fois efficaces et non génératrices de nuisances sonores.*

**13) Comment lutterez-vous contre le stationnement sauvage sur les aménagements cyclables et piétonniers ? Campagne de sensibilisation des automobilistes ? Brigade dédiée ? Mise en fourrière systématique ? Caméras d'auto-verbalisation ?**

*Là encore, c'est l'utilisation de divers dispositifs qui permettra de diminuer encore le stationnement sauvage.*

*Pour mémoire, nous avons fait le choix budgétaire significatif de doubler l'effectif de la police municipale et mis en œuvre une politique de verbalisation jusqu'ici très réduite.*

*Les investissements en vidéo-verbalisation ont également été effectués et concourent à l'atteinte de cet objectif.*

*Mais il nous apparaît également nécessaire de mettre en œuvre une campagne de communication d'ampleur, telle que celle réalisée sur la Propreté Urbaine.*

**Bus**

**14) Quelles actions concrètes mènerez-vous pour encourager l'usage des bus en remplacement de la voiture ?**

*Déploiement de P+R ou de délestage des pôles générateurs*

*Cadencement des lignes et lignes plus directes*

*Nouvelle baisse de la tarification (- 20%)*

*Gratuité en cas de stationnement au P+R*

**15) Appuierez-vous l'augmentation de la densification des lignes de bus : cadencement augmenté, horaires élargis ?**

*Oui, de façon ciblée*

**16) Appuierez-vous la mise en place des bus express entre Valence et les communes des alentours ? Quelles communes ?**

*Oui, sur proposition de VRD*

**17) Proposerez-vous la gratuité du réseau et dans ce cas comment compenserez-vous la diminution des recettes et comment financerez-vous les améliorations du réseau ?**

*Non, nous proposerons une nouvelle baisse de la tarification, financée par l'augmentation, déjà constatée, de la fréquentation*

## Train

**18) Quelles actions concrètes mènerez-vous pour encourager l'usage du train pour les déplacements domicile-travail ?**

*Le PDU adopté dans la mandature qui s'achève prévoit des études de faisabilité que nous engagerons.*

**19) Engagez-vous VRD dans la création d'un syndicat de transport avec la Région pour développer un réseau express de train sur l'agglomération ?**

*Nous pourrions en faire la proposition à la Région en fonction des résultats de l'étude Q18.*

**20) Appuiez-vous la création d'un réseau express régional sur l'étoile ferroviaire de Valence ?**

*Oui*

**21) Appuiez-vous la réouverture de la gare ferroviaire voyageurs de Saint-Marcel-les-Valence comme prévu au PDU ? A quelle échéance ?**

*Oui*

**22) Appuiez-vous la création d'arrêt de trains à Bourg-les Valence et Saint-Marcel-les-Valence?**

*Oui*

**23) Appuiez-vous la création d'une vélo-station en gare de Valence Ville ? Avec combien de places sécurisée ?**

*Oui, un local dédié existe déjà.*

## Ecoles

**24) Quelles actions mènerez-vous pour que les parents soient moins tentés d'amener leurs enfants à l'école en voiture ?**

- *Incitation Pédibus avec nécessité d'implication des conseils d'école compte tenu du renouvellement permanent des parents*
- *Aménagement accessibilité trottoirs aux abords des écoles*
- *Appuis vélos*

**25) Réduirez-vous l'offre de stationnement automobile aux abords immédiats des entrées d'écoles ?**

*Le stationnement disponible aux abords immédiat des écoles, installées en milieu urbain, est déjà aujourd'hui très restreint pour des questions de sécurité.*

**26) Comment réduirez-vous la circulation à proximité des écoles aux heures d'affluence ? Y interdirez-vous la circulation ?**

*Le dispositif mis en œuvre avec Valence Services sera maintenu et vient d'être étendu (+ 2 écoles) en 2019.*

**27) Comment sécuriserez-vous les déplacements non motorisés aux abords des écoles ?**

*Lors du traitement des abords, nous mettrons en place des plateaux traversants et élargirons les parvis et trottoirs en fonction des profils de voies*

*Exemples récents : Buisson, Place Simone Veil*

*À venir : Kergomard, La Bruyère, Bayet*

**28) Equiperez-vous les écoles d'abris vélos plus adaptés ?**

*Oui, au fur et à mesure des rénovations des bâtiments et des cours d'écoles.*

**29) Encouragerez-vous les écoles à participer au challenge mobilité de la région ? Comment ?**

*Oui – à travers une dotation de récompense.*

**30) Encouragerez-vous la création de pédi-bus et de vélo-bus en mettant du personnel à disposition ?**

*Favorable à une mise en place à chaque rentrée. Compétence de VRD.*

*Poursuite de l'action de sécurisation des traversées avec Valence Services.*

**31) Aiderez-vous les écoles à former les enfants à la mobilité à vélo ?**

*Oui par la mise à disposition d'une piste pédagogique.*

## **2. Politique cyclable**

### Général

**1) Réduirez-vous la place de la voiture pour l'affecter aux aménagements cyclables ?**

*Oui*

**2) Quel budget par an et par habitant consacrez-vous aux aménagements cyclables ?**

*Tranche 5 à 10 € / an / hab., plus précisément 8€ (soit 4 fois le budget initialement dédié)*

*100 K€ / an pour aménagements de bandes et amélioration des dispositifs*

*2500 K€ sur le mandat en aménagements spécifiques*

*+ Mobiliers, financement par VRD*

**3) Quelles opérations mènerez-vous pour encourager la population à utiliser le vélo plutôt que la voiture ?**

*Nous proposons une campagne de communication dédiée à la mobilité active (affichage + bulletin municipal + relai presse). Nous souhaitons mettre en œuvre un guide « vélo » avec une large diffusion dans lequel pourrait être repris l'ensemble des informations. Nous souhaitons conformément aux engagements de l'agenda 21 développer une plateforme numérique en lien avec VRD en faveur des mobilités actives.*

*Nous proposons de travailler avec les associations de cyclistes pour identifier et traiter les points noirs qui sont des freins à l'usage du vélo.*

**4) Proposerez-vous le forfait mobilité durable aux employés de la commune qui utilisent le vélo pour leurs déplacements domicile-travail ?**

*Nous engagerons effectivement cette réflexion en relation avec le service RH.*

*La question du contrôle de l'utilisation réelle du vélo est centrale.*

**Intercommunalité**

**5) Consulterez-vous VRD pour tous les travaux de voirie et en particulier les aménagements cyclables ?**

*Oui, VRD est déjà associé au COTECH pour les travaux de voirie de la Ville de Valence.*

**6) Etes-vous prêt à déléguer la compétence voirie (MOA) à l'intercommunalité en suivant les prescriptions de VRD ?**

*Non, cela ne nous semble pas efficient.*

**7) Quel budget proposerez-vous pour sécuriser les 3 axes cyclables structurants définis par VRD ? Pour une réalisation complète sécurisée et en site propre à quelle échéance ?**

*Coordination et financement VRD*

*Sur la question de la sécurisation en site propre, le milieu urbain n'est pas toujours compatible du fait de la contrainte des profils de voies.*

**8) Appuierez-vous la création d'un réseau vélo en site propre, continu et sécurisé entre Valence et les communes alentour ?**

*Oui.*

*Nous étudierons d'ailleurs des aménagements en site propre jusqu'en limite du domaine routier (Route de Romans pour lier l'aménagement réalisé dans le cadre du giratoire des Couleures, Route de Montélier entre le giratoire de Thabor et jusqu'après le futur échangeur en partenariat avec le CD26, Avenue de Chabeuil, Boulevard Tezier pour relier les infrastructures du Boulevard Maréchal Juin et des Boulevards à l'échangeur de Lautagne et à la Zone d'activité.*

*Nous avons sollicité VRD pour étudier des liaisons intercommunales vers Chabeuil et Malissard.*

**Aménagements cyclables**

**9) Généraliserez-vous les doubles sens cyclables dans toute la ville ?**

*Nous projetons de finaliser son plan de déploiement des zones 30 dans le cours du mandat à venir, et de fait de généraliser les doubles sens cycles sur les zones encore aujourd'hui dépourvues.*

**10) Mettrez-vous en place des « cédez-le-passage cycliste aux feux » sur la majorité des carrefours à feux ?**

*Oui.*

*Les dispositifs sont déjà existants sur une grande partie des 69 carrefours de la ville de Valence (43 carrefours équipés), sous réserve que les voies cycles ne soient pas elle-même asservies par un feu tricolore.*

*Nous proposons d'auditer tous les 3 ans l'ensemble de ces carrefours pour remettre à niveau les dispositifs (en dehors de sollicitations expresse des usagers).*

**11) Systématiserez-vous les sas vélo à tous les feux ? Rénoverez-vous les sas existants ?**

*Oui.*

*Nous projetons de mettre en place les SAS vélos sur l'ensemble des 69 carrefours à feux à échéance du prochain mandat.*

**12) Rendez-vous les pistes cyclables non obligatoires pour les cyclistes ?**

*La collectivité investit dans ces infrastructures pour rendre lisibles les usages sur sa voirie notamment le long des axes à forte circulation. Nous proposons d'associer les associations d'usagers de cyclistes pour lever les points dangereux notamment aux intersections et de rendre les PC non obligatoires quand c'est nécessaire.*

**13) Systématiserez-vous les bandes de sécurité de 50 cm entre les bandes cyclables et les places de stationnement automobile pour protéger les cyclistes contre l'ouverture des portières ?**

*Oui même si les profils de voies sur Valence ne le permettent pas systématiquement.*

*Nous envisageons l'accroissement significatif du réseau de pistes cyclables en site propre sur la mandature, séparées des bandes de stationnement et le marquage différencié des linéaires de bandes cyclables le long des stationnements pour alerter les usagers.*

**14) Positionnerez-vous des logos vélos au centre des voies de circulation lorsque la largeur ne permet pas un dépassement sûr ou que la présence de stationnement présente un danger à cause de l'ouverture de portières ?**

*Oui dès lors qu'une infrastructure cycle (bande ou piste) est inexistante et en dehors des zones 30. Nous proposons toutefois d'accompagner ce sujet dans le cadre d'une campagne de communication dédiée aux cycles et ciblant notamment les évolutions de réglementation.*

**15) Créez-vous une signalétique systématique pour les déplacements à vélo ?**

*Nous proposons d'éditer un guide « vélo » avec une mise à jour régulière des données sur les infrastructures existantes et de travailler avec VRD à la mise en place d'un outil numérique en faveur des mobilités actives.*

*Nous souhaitons également lier ce sujet avec les parcours à pieds.*

### Information des cyclistes

**16) Avec quels moyens ferez-vous la promotion des déplacements à vélo ? Bulletin municipal, affichage public, fête du vélo, etc.?**

*Nous proposons une campagne de communication dédiée à la mobilité active (affichage + bulletin municipal + relai presse). Nous souhaitons mettre en œuvre un guide « vélo » avec une large diffusion dans lequel pourrait être repris l'ensemble des informations. Nous souhaitons conformément aux engagements de l'agenda 21 développer une plateforme numérique en lien avec VRD en faveur des mobilités actives.*

*Par ailleurs, nous envisageons la création d'une Maison du Rhône et du vélo aux abords de la ViaRhona (Epervière).*

**16') Quels mesures prendrez-vous pour participer à la formation des cyclistes ? Sur quels thèmes ?**

*Idem point 16*

*Nous prévoyons le déplacement et le confortement de la piste de sécurité routière du Polygone. Nous prévoyons d'étudier son accès aux familles en dehors des périodes d'utilisation par les scolaires.*

### Stationnement des vélos

**17) Augmenterez-vous dans le PLU les exigences en matière de stationnement sécurisé des vélos dans les logements neufs ? Dans quelles proportions ?**

*Actuellement, nous sommes entre 2 à 3% de surfaces de plancher à réserver aux locaux vélos, au titre du PLU actuel.*

*Dans le PLU futur mis en révision en décembre, nous ne reviendrons pas sur ces proportions qui sont satisfaisantes en tant que telles et nous envisageons de préciser les modalités d'accès de ces surfaces pour les locaux vélos, afin de les rendre opposables au plan réglementaire.*

*Ainsi, nous souhaitons imposer le caractère accessible de ces locaux par un accès direct depuis le RDC et en le favorisant depuis l'espace public quand cela est rendu possible par rapport à la configuration de l'ensemble immobilier.*

**18) Combien de box à vélo installerez-vous sur l'espace public de la commune ?**

*A chaque projet, VRD est sollicité pour l'installation d'une vélobox. Nous prévoyons de travailler avec les associations de cyclistes pour identifier les lieux manquant d'équipements afin de solliciter un déploiement par VRD qui pourrait au moins être égal au précédent mandat.*

**19) Dans certaines rues désertées par les commerces créez-vous des stationnements vélos sécurisés en utilisant des fonds de commerce inoccupés ?**

*Si l'opportunité se présente et seulement en cas d'impossibilité d'installation de box sur le domaine public et sous réserve du financement de l'ensemble du projet par VRD.*



**20) Réaffecterez-vous des places de stationnement automobile à l'installation d'arceaux ou de box à vélos ?**

*Oui, des lors que le besoin est justifié.*

### **Lutte contre le vol**

**21) Ferez-vous des campagnes d'information pour la prévention du vol des vélos via l'affichage public et le bulletin municipal ?**

*Oui.*

*Nous proposons une campagne de communication dédiée à la mobilité (affichage + bulletin municipal + relai presse). Nous souhaitons mettre en œuvre un guide « vélo » avec une large diffusion dans lequel pourrait être repris des informations sur la prévention contre le vol.*

**22) Impliquerez-vous la Police Municipale dans la lutte contre le vol en utilisant le fichier Bicycode pour rechercher les propriétaires des vélos marqués parmi les vélos retrouvés ?**

*Oui*

*(dans la mesure des accès au fichier qui nécessite encore aujourd'hui une sollicitation de la Police Nationale ou des associations de cyclistes car la PM ne peut gérer ces fichiers soumis à la CNIL)*

**23) Impliquerez-vous la Police Municipale dans la lutte contre le vol en devenant opérateur de marquage ?**

*Non. C'est une démarche privée d'une part et ce n'est pas la fonction d'une PM.*

### **Concertation sur les aménagements**

**24) REVV souhaite rencontrer régulièrement les services techniques en présence des élus référents pour discuter des aménagements. Organisez-vous de telles rencontres ?**

*Oui*

*Elles ont d'ailleurs préexisté sur Valence pendant quasiment toute la durée du mandat écoulé.*

**25) Consulterez-vous REVV en amont chaque fois que des travaux concernant les déplacements seront envisagés ? Organisez-vous des réunions de chantier ?**

*Oui*

*Nous prévoyons de consulter REVV sur les phases avant-projet des opérations avec des visites de terrain si nécessaire.*